

**M. le président suppléant:** Voilà qui complète le ministère de la Production de défense.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ NATIONALE ET DU BIEN-ÊTRE SOCIAL

244. Administration centrale, \$1,222,800.

**M. le président suppléant:** Les honorables députés trouveront cette résolution à la page 48 du budget des dépenses et les détails à compter de la page 346.

**M. Blair:** Le ministre formulera-t-il une déclaration?

**L'hon. M. Martin:** Non.

**M. Blair:** Les crédits de ce ministère ont été examinés pendant plusieurs semaines par le comité des crédits de la Chambre des communes. On a alors discuté passablement à fond tous les crédits, surtout l'autre poste qui relève du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social et qui a trait à la défense civile. Sauf erreur, la discussion de cette question au comité a occupé des séances qui ont duré de 10 à 12 heures. Il en va de même d'une autre question qui a été soulevée à ce comité, savoir celle de l'assurance-santé ou l'assurance-hospitalisation et les propositions et entretiens du gouvernement fédéral et des provinces.

Mais à l'occasion de la discussion générale des crédits du ministère, il y a sans doute des questions intéressantes que certains députés qui ne faisaient pas partie du comité des crédits, aimeraient discuter en ce moment pendant que le comité plénier est saisi des crédits. En outre, ils peuvent désirer des renseignements qu'ils ne pouvaient pas obtenir lors des séances du comité des crédits, ou parce qu'ils n'y pouvaient assister. Ils peuvent souhaiter discuter certaines questions avec le ministre.

J'ai toujours pensé que les crédits du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, qui visent des domaines si importants pour le bien-être et le bonheur des Canadiens devraient faire à la Chambre l'objet d'un examen plus approfondi et qu'il y aurait lieu de leur consacrer plus de temps qu'on ne le fait ordinairement. Je pense que c'est une excellente chose que les crédits du ministère aient été soumis cette année à l'examen d'un comité. Pour avoir questionné le ministre et ses fonctionnaires on a obtenu, je crois, plus de renseignements au comité qu'on en aurait obtenu à la Chambre au cours d'une discussion de quelques heures. Tous les membres du comité n'étaient pas du même avis, évidemment, mais on a eu l'occasion de se renseigner et les diverses questions ont été étudiées à fond.

Pour ce qui est des crédits du ministère, tous les membres du comité devraient reconnaître à l'unanimité qu'il est de la plus haute importance de maintenir les Canadiens en bonne santé. Mais si nous remontons de quatre siècles le cours de l'histoire européenne, nous constatons que ceux qui s'intéressaient aux arts de la thérapeutique se préoccupaient surtout de guérir la maladie. La différence est grande entre prévenir et guérir. A cette époque, l'idée de prévention ne leur venait probablement même pas. Ce qu'ils pouvaient espérer de mieux, c'était d'avoir des médecins suffisamment versés dans la connaissance des maladies pour pouvoir rendre rapidement les malades à la santé.

Dans ces conditions, il est clair qu'une petite proportion seulement de la population pouvait profiter des progrès de ces thérapeutes. Aujourd'hui, hôpitaux, laboratoires et médecins s'intéressent de près à tout nouvel équipement scientifique. Ils sont armés de nouveaux médicaments et assurent aujourd'hui des services médicaux proprement inimaginables au dix-huitième siècle. Il ne suffit pas d'améliorer nos moyens de guérison et j'insiste sur le mot "guérison". Notre problème aujourd'hui c'est de garder les gens bien portants. C'est là le premier objectif de ceux qui s'occupent de l'hygiène publique et de la médecine préventive.

Depuis dix ans en particulier, la guérison et le traitement de la maladie a fait des progrès remarquables. Il reste cependant de nombreux problèmes; des progrès encore plus rapides seront nécessaires. Cependant, si nous nous reportons aux découvertes de ces vingt dernières années, nous avons tout lieu de croire que ces progrès seront réalisés. Des résultats nouveaux et réconfortants découleront des découvertes nouvelles et réconfortantes qui ont été faites. Mais si nous nous en tenons à l'ancienne méthode qui consiste à guérir les gens pour qu'ils soient en bonne santé, le pays devra dépenser des sommes énormes. L'application d'une telle méthode coûterait très cher au contribuable. Il faudrait former un grand nombre de personnes compétentes pour soigner les gens.

De nos jours, notre programme d'hygiène publique a pris une telle ampleur, d'autant plus que les connaissances en fait de médecine préventive s'accroissent constamment, que la campagne en vue de maintenir les gens en santé fait des progrès remarquables. Au fur et à mesure que ce programme progressera, il en coûtera de moins en moins pour permettre aux gens de se bien porter. On peut même envisager le moment où diminuera la nécessité des hôpitaux, de sorte que l'objectif principal sera de continuer, grâce au programme d'hygiène, à maintenir